

HORTIS GRC SA, Chêne-Bourg

Les actionnaires de HORTIS GRC SA sont convoqués à

I'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

de la société qui se tiendra en l'Etude de Maître Bénédicte de Candolle, notaire, rue Rodolphe-Toepffer 5, 1206 Genève, le 11 novembre 2005, à 10 h 45.

Ordre du jour:

- Augmentation ordinaire du capital actions
Le conseil d'administration propose d'accepter l'augmentation du capital actions de CHF 100 000.– à CHF 400 000.– par l'émission au pair de 300 actions au porteur, chacune, d'une valeur nominale de CHF 1000.–
- Divers

Chêne-Bourg, le 18 octobre 2005

Le conseil d'administration